

Défense : l'Australie rompt le "contrat du siècle" signé avec la France pour l'achat de 12 sous-marins

Avec cette décision, la France voit un contrat de 56 milliards d'euros échapper à son industrie navale.



Publié le 16/09/2021 07:34 Mis à jour le 16/09/2021 07:53

Temps de lecture : 1 min.

[continuer sans accepter](#) X

Pour franceinfo, le respect de votre vie privée est une priorité

France Télévisions, Radio France et leurs [partenaires](#) utilisent des traceurs pour stocker et accéder à vos données personnelles (telles que votre adresse IP) afin de mesurer l'audience de nos contenus, de personnaliser les contenus et les services et de vous proposer des publicités personnalisées.

Vous pouvez exprimer votre consentement à ces traceurs en cliquant sur le bouton « tout accepter », les refuser en fermant cette fenêtre à l'aide de la croix « continuer sans accepter », ou vous informer sur le détail de chaque finalité et exprimer votre choix pour chacune d'entre elles en cliquant sur « paramétrer ».

En cliquant sur « tout accepter », vous acceptez que France Télévisions Publicité et nos [partenaires publicitaires](#) stockent et/ou accèdent à des informations stockées sur votre terminal afin de vous proposer des publicités personnalisées, mesurer leur performance et obtenir des données sur leurs audiences, développer et améliorer nos produits, assurer la sécurité, prévenir la fraude et déboguer, diffuser techniquement les publicités ou le contenu, mettre en correspondance et combiner des sources de données hors ligne, relier différents terminaux, recevoir et utiliser des caractéristiques d'identification d'appareil envoyées automatiquement, utiliser des données de géolocalisation précises, analyser activement les caractéristiques du terminal pour l'identification.

Vous pouvez modifier vos choix à tout moment en cliquant sur « Gérer mes traceurs » en bas des pages de ce site.

Vous pouvez aussi consulter notre politique de gestion des [traceurs](#) pour plus d'informations.

[paramétrer](#)

[tout accepter](#)

Le sous marin "L'Inflexible" dans la rade de Brest, le 15 mars 2007. (MARCEL MOCHET / AFP)

Des milliards d'euros tombent à l'eau. Le Premier ministre australien, Scott Morrison, a confirmé jeudi 16 septembre la rupture du contrat conclu en 2016 avec la France pour la fourniture de 12 sous-marins conventionnels. La France voit un contrat de 56 milliards d'euros échapper à son industrie navale et a aussitôt fustigé une "décision regrettable" et "contraire à la lettre et à l'esprit de la coopération qui prévalait entre la France et l'Australie", selon un communiqué commun des ministères de la Défense et des Affaires étrangères. Cet accord, d'une valeur de 31 milliards d'euros à sa signature il y a cinq ans et qui a gonflé en raison de dépassement de coûts et d'effets de change, était qualifié de "contrat du siècle" pour l'industrie française.

L'Australie va se tourner vers des technologies américaines et britanniques pour construire des sous-marins à propulsion nucléaire. "Ce n'est pas un changement d'avis, c'est un changement de besoin", a déclaré Scott Morrison. Un choix qui s'inscrit dans une nouvelle alliance de sécurité entre les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie dans la zone indo-pacifique face à la Chine. Malgré cet accord réalisé au détriment de la France, le président américain Joe

Biden a assuré mercredi que les Etats-Unis voulaient "*travailler étroitement*" avec Paris dans cette zone très stratégique. Paris "*est un partenaire clé*" des Etats-Unis, a-t-il encore dit.

Voir les commentaires

Partager :



actualités • analyses • vidéos

Prolongez votre lecture autour de ce sujet

tout l'univers Armée et sécurité

continuer sans accepter X

sur le même thème

Pour franceinfo, le respect de votre vie privée est une priorité

France Télévisions, Radio France et leurs [partenaires](#) utilisent des traceurs pour stocker et accéder à vos données personnelles (telles que votre adresse IP) afin de mesurer l'audience de nos contenus, de personnaliser les contenus et les services et de vous proposer des publicités personnalisées.

Vous pouvez exprimer votre consentement à ces traceurs en cliquant sur le bouton « tout accepter », les refuser en fermant cette fenêtre à l'aide de la croix « continuer sans accepter », ou vous informer sur le détail de chaque finalité et exprimer votre choix pour chacune d'entre elles en cliquant sur « paramétrer ».

En cliquant sur « tout accepter », vous acceptez que France Télévisions Publicité et nos [partenaires publicitaires](#) stockent et/ou accèdent à des informations stockées sur votre terminal afin de vous proposer des publicités personnalisées, mesurer leur performance et obtenir des données sur leurs audiences, développer et améliorer nos produits, assurer la sécurité, prévenir la fraude et déboguer, diffuser techniquement les publicités ou le contenu, mettre en correspondance et combiner des sources de données hors ligne, relier différents terminaux, recevoir et utiliser des caractéristiques d'identification d'appareil envoyées automatiquement, utiliser des données de géolocalisation précises, analyser activement les caractéristiques du terminal pour l'identification.

Vous pouvez modifier vos choix à tout moment en cliquant sur « Gérer mes traceurs » en bas des pages de ce site.

Vous pouvez aussi consulter notre politique de gestion des [traceurs](#) pour plus d'informations.

paramétrer

tout accepter

Rupture du contrat sur les sous-marins par l'Australie : Naval Group "devrait pouvoir passer le cap", selon la CFDT

continuer sans accepter X

Pour franceinfo, le respect de votre vie privée est une priorité

France Télévisions, Radio France et leurs [partenaires](#) utilisent des traceurs pour stocker et accéder à vos données personnelles (telles que votre adresse IP) afin de mesurer l'audience de nos contenus, de personnaliser les contenus et les services et de vous proposer des publicités personnalisées.

Vous pouvez exprimer votre consentement à ces traceurs en cliquant sur le bouton « tout accepter », les refuser en fermant cette fenêtre à l'aide de la croix « continuer sans accepter », ou vous informer sur le détail de chaque finalité et exprimer votre choix pour chacune d'entre elles en cliquant sur « paramétrer ».

En cliquant sur « tout accepter », vous acceptez que France Télévisions Publicité et nos [partenaires publicitaires](#) stockent et/ou accèdent à des informations stockées sur votre terminal afin de vous proposer des publicités personnalisées, mesurer leur performance et obtenir des données sur leurs audiences, développer et améliorer nos produits, assurer la sécurité, prévenir la fraude et déboguer, diffuser techniquement les publicités ou le contenu, mettre en correspondance et combiner des sources de données hors ligne, relier différents terminaux, recevoir et utiliser des caractéristiques d'identification d'appareil envoyées automatiquement, utiliser des données de géolocalisation précises, analyser activement les caractéristiques du terminal pour l'identification.

Vous pouvez modifier vos choix à tout moment en cliquant sur « Gérer mes traceurs » en bas des pages de ce site.

Vous pouvez aussi consulter notre politique de gestion des [traceurs](#) pour plus d'informations.

paramétrer

tout accepter

Jean-Yves Le Drian dénonce

La rupture du contrat des s

Union européenne : vers une autonomie militaire en Europe ?

continuer sans accepter X

Pour franceinfo, le respect de votre vie privée est une priorité

France Télévisions, Radio France et leurs [partenaires](#) utilisent des traceurs pour stocker et accéder à vos données personnelles (telles que votre adresse IP) afin de mesurer l'audience de nos contenus, de personnaliser les contenus et les services et de vous proposer des publicités personnalisées.

Vous pouvez exprimer votre consentement à ces traceurs en cliquant sur le bouton « tout accepter », les refuser en fermant cette fenêtre à l'aide de la croix « continuer sans accepter », ou vous informer sur le détail de chaque finalité et exprimer votre choix pour chacune d'entre elles en cliquant sur « paramétrer ».

En cliquant sur « tout accepter », vous acceptez que France Télévisions Publicité et nos [partenaires publicitaires](#) stockent et/ou accèdent à des informations stockées sur votre terminal afin de vous proposer des publicités personnalisées, mesurer leur performance et obtenir des données sur leurs audiences, développer et améliorer nos produits, assurer la sécurité, prévenir la fraude et déboguer, diffuser techniquement les publicités ou le contenu, mettre en correspondance et combiner des sources de données hors ligne, relier différents terminaux, recevoir et utiliser des caractéristiques d'identification d'appareil envoyées automatiquement, utiliser des données de géolocalisation précises, analyser activement les caractéristiques du terminal pour l'identification.

Vous pouvez modifier vos choix à tout moment en cliquant sur « Gérer mes traceurs » en bas des pages de ce site.

Vous pouvez aussi consulter notre politique de gestion des [traceurs](#) pour plus d'informations.

paramétrer

tout accepter

COMMENTAIRES :

Connectez-vous à votre compte franceinfo pour participer à la conversation.

Voir les commentaires

🏠 • Eco / Conso • Emploi • Métiers • Armée et sécurité

🕒 toute l'actu dès 7h30

Chaque matin à 7h30, recevez l'actu du jour dans votre boîte mail.

adresse email

s'abonner

France Télévisions utilise votre adresse email afin de vous adresser des newsletters.

Pour exercer vos droits, contactez-nous.

[Notre politique de confidentialité](#)

[Contactez-nous](#)



 le live

 direct tv

continuer sans accepter X

Pour franceinfo, le respect de votre vie privée est une priorité

France Télévisions, Radio France et leurs [partenaires](#) utilisent des traceurs pour stocker et accéder à vos données personnelles (telles que votre adresse IP) afin de mesurer l'audience de nos contenus, de personnaliser les contenus et les services et de vous proposer des publicités personnalisées.

Vous pouvez exprimer votre consentement à ces traceurs en cliquant sur le bouton « tout accepter », les refuser en fermant cette fenêtre à l'aide de la croix « continuer sans accepter », ou vous informer sur le détail de chaque finalité et exprimer votre choix pour chacune d'entre elles en cliquant sur « paramétrer ».

En cliquant sur « tout accepter », vous acceptez que France Télévisions Publicité et nos [partenaires publicitaires](#) stockent et/ou accèdent à des informations stockées sur votre terminal afin de vous proposer des publicités personnalisées, mesurer leur performance et obtenir des données sur leurs audiences, développer et améliorer nos produits, assurer la sécurité, prévenir la fraude et déboguer, diffuser techniquement les publicités ou le contenu, mettre en correspondance et combiner des sources de données hors ligne, relier différents terminaux, recevoir et utiliser des caractéristiques d'identification d'appareil envoyées automatiquement, utiliser des données de géolocalisation précises, analyser activement les caractéristiques du terminal pour l'identification.

Vous pouvez modifier vos choix à tout moment en cliquant sur « Gérer mes traceurs » en bas des pages de ce site.

Vous pouvez aussi consulter notre politique de gestion des [traceurs](#) pour plus d'informations.

paramétrer

tout accepter

[Charte déontologique](#)

[Devenir annonceur](#)

[Recrutement](#)